

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 267

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Grand Delta Habitat.
Opération : acquisition en V.E.F.A. de 10 logements individuels locatifs sociaux
dénommés "Le Clos Adrien" et situés au 228, impasse du Mas d'Antonin à
Châteaurenard.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM GRAND DELTA HABITAT sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 758 259,00 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 1 685 020,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM GRAND DELTA HABITAT auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 25 155 314,12 €.

Cet encours représente 2,35% de l'encours garanti des organismes HLM et 2,17% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL